

PROBLÈME NATIONAL DU PAYS BASQUE

COMME promis, nous publions ci-dessous la presque intégrale du texte adopté lors du premier plénum des syndicats de la CNT du Pays basque, texte d'actualité s'il en fut, puisque concernant le problème national posé par cette région d'Espagne.

Nous ne pouvons que nous réjouir à la lecture de ce texte, dont le sérieux tranche indiscutablement avec les vociférations nationalistes des uns et les discours démagogiques des autres.

Le secrétariat aux Rel. Internationales

... Notre analyse tournera autour de la différenciation entre les concepts de nation - Etat, face à peuple - communauté naturelle.

Nous pensons que les peuples ou communautés naturelles sont le résultat d'alliances sociales libres, une confluence d'êtres humains, qui se produisent par une certaine équivalence des conditions extérieures de vie, par la communauté de langage, de l'éthnie et de la culture, et par des prédispositions spéciales dues à des milieux climatiques et géographiques. Des traits communs naissent de cette façon, qui se maintiennent chez tout membre de l'association ethnique, et constituent un élément important de son existence sociale.

Une nation, cependant, est la conséquence artificieuse des aspirations politiques d'autorité de quelques minorités sur la majorité, et qui, pour l'exercer, créent l'Etat, qui ne peut être réel sans la création d'une nation sur laquelle il repose, et exerce son pouvoir.

La nation n'est pas la cause mais l'effet de l'Etat. C'est l'Etat qui crée la nation, et non la nation qui crée l'Etat.

Cette version de l'anarcho-syndicalisme sur l'Etat n'est pas gratuite, mais est le fruit de son essence même.

En effet, bien que nous entendions qu'il existe deux types d'Etats - bourgeois et non bourgeois -, chacun d'eux est oppressif et apporte comme conséquences :

- l'apparition du gouvernement-Etat et l'instauration de frontières.

- l'apparition de corps répressifs.

- l'utilisation d'autres institutions répressives.

- l'unification et le contrôle idéologique, culturel, linguistique, etc.

- l'homogénéisation des distinctes communautés, absorbant leurs particularités distinctes, et dépersonnalisation de ces communautés, sur l'autel du bénéfice de l'Etat.

- l'apparition de la bureaucratie.

- la perpétuation des classes.

- un centralisme économique et politique (plus marqué dans les pays dits non-bourgeois).

- une planification centralisée de la production.

- la création d'une production compétitive avec le reste des Etats.

Nous entendons par nationalisme la doctrine qui veut que

toute nation peut et doit former un Etat indépendant, et également la tendance ou aspiration d'un peuple, qui occupe un territoire déterminé, à s'organiser en Etat.

Tout nationalisme est réactionnaire par essence, car il prétend imposer aux diverses parties de la grande famille humaine un caractère déterminé selon une croyance préconçue. Le nationalisme crée des séparations et des scissions artificielles au sein de l'unité organique qui trouve son expression dans l'être humain.

D'autre part, nous observons que l'Etat-nation bourgeois crée la fiction de la participation du peuple au pouvoir (parlement, municipalités, etc.) ; dans les Etats dits non-bourgeois, cette fiction n'existe pas et le totalitarisme s'accepte par principe (dictature du prolétariat qui, en réalité, se traduit par la dictature du parti sur ce prolétariat).

Pour les raisons invoquées plus haut, entre autres, l'anarcho-syndicalisme ne défendra aucune théorie qui situe but la création de l'Etat, comme cela se passe dans le cas concret du nationalisme.

Le nationalisme se base sur le développement du sentiment de la conscience nationale, à ne pas confondre avec l'amour de la terre natale où l'homme passe la plus grande partie de sa jeunesse, et qui est enraciné profondément dans ses sentiments.

C'est au contraire la conscience nationale qui détruit le véritable sentiment envers la terre natale, elle qui supplante l'identification de l'individu avec les intérêts de la communauté par l'Etat.

De plus, la dite conscience nationale n'est pas innée chez l'homme, mais suscitée par l'éducation dispensée par une minorité au pouvoir. Également dans le milieu culturel, ce qu'on appelle nationalisme culturel n'est pas autre chose que la tentative de convaincre l'individu de ce que le fait de posséder une culture propre justifie la création de l'Etat.

En cet aspect, le nationalisme culturel ne se différencie en aucune façon du nationalisme politique. Le nationalisme politique n'est pas autre chose que la religion politique de l'Etat.

FACE A UNE CONCEPTION NATIONALE ETATISTE, LA CNT OPPOSE SA PHILOSOPHIE FEDERALISTE !

(suite page 11)

(suite de la page 10)

En partant de cette optique, nous exigeons le droit des peuples à être protagonistes de leur propre histoire, au moyen de l'autogestion dans le milieu dans lesquels ils se développent, et à établir des pactes libres avec les autres peuples : dans cette attitude de solidarité avec les autres peuples (ce qui ne suppose pas de renoncer à ses particularités), l'émancipation des communautés distinctes se fera possible.

Le concept de nationalité est un terme d'avalanche confuse, manié par les défenseurs de l'Etat tels qu'ils se présentent aujourd'hui, afin de ne pas conceder l'appellation de nation aux communautés qui, ayant quelques liens particuliers, font partie de cet Etat. Le vocable nationalité est un terme né de la lutte entre étatistes centralistes et étatistes sécessionnistes,

géographiques respectives.

Nous luttons pour la réalisation d'une société basée sur l'autonomie et sur la relation libre entre les multiples et diverses entités autonomes ; une société où l'administration des choses se substitue au gouvernement des hommes.

Milieu territorial

Nous pensons qu'à partir de notre perspective confédérale, le milieu territorial d'une communauté naturelle ne peut se déterminer, les communautés n'étant pas immuables, ni inviolables les valeurs qui les caractérisent. À partir de cette perspective, nous ne reconnaissons aucune frontière et, concrètement au pays basque, celles que lui a imposées la division de sa communauté naturelle.



et, en conséquence, la CNT se doit de rester en marge de cette polémique.

Sur la base de tout ce qui vient d'être exposé, la CNT considère :

- le Pays basque comme un peuple ou communauté naturelle, ethniquement différencié des autres peuples, avec sa langue propre, ses coutumes, etc. Peuple inclus au sein d'un Etat-nation qui exerce une violence brutale sur lui et sur son développement naturel, limitant ses libertés comme il le fait avec les autres peuples qui forment le cadre de l'Etat-nation espagnol.

- que nous sommes contre tout nationalisme, qu'il soit bourgeois ou non, car sa finalité est la création de l'Etat, considération que nous appliquons plus particulièrement au Pays basque.

- que notre solution au problème national du Pays basque est le fédéralisme libertaire, pour obtenir la liberté du peuple basque comme celle de tous les peuples du monde.

La CNT ne se limite pas uniquement et exclusivement au problème de l'autonomie du Pays basque comme quelque chose d'unique en son ensemble. La CNT lutte en plus pour l'autonomie des communautés qui le composent, et, dans ces communautés, pour celle des individus qui les forment.

Par là, la CNT va plus loin que les mouvements indépendantistes du Pays basque qui prétendent créer un Etat national, car elle lutte, elle, pour l'indépendance intégrale de l'individu et pour l'autonomie de chacune des entités naturelles de population dans leurs zones

Cadre autonome

Partant de ce que nous sommes internationalistes, c'est à dire solidaires de tous les travailleurs du monde, et sur la base de ce que le système capitaliste (bourgeois ou bureaucratique) est organisé au niveau mondial, nous devons nous poser la question de la révolution à partir d'une optique internationale, bien qu'étant conscients de ce que l'existence des Etats limite d'une certaine manière le cadre de la lutte des classes, soumise dans chaque Etat à une législation différente. Ainsi même, guidés par nos principes d'autonomie et de fédéralisme, il est indubitable que les syndicats du Pays basque de la CNT jouissent d'une totale autonomie pour lutter pour la totale émancipation de notre peuple.

Il est bien entendu que nous ne considérons pas le pays basque comme un cadre autonome de la lutte de classes.

Conseil général basque

Nous rejetons le C.G.V., le considérant comme une entité représentative de l'Etat, marionnette du gouvernement central, et qui, une fois attribué la statut d'autonomie par Madrid, aura pour fonction de protéger les intérêts du capitalisme et de maintenir l'exploitation de la classe ouvrière.

E.T.A. et la lutte armée

Il ne convient pas d'entrer dans l'analyse des activités d'une organisation étrangère à la nôtre.